

## Compte Rendu du CVU de l'UL du 10/06/2022 par le SNPTES

Nombre de votants : 18 votants

13 présents (1 seul étudiant de FEDELOR) le quorum en l'absence de pers extérieures est à 12

procurations : 5

### 1. Informations de la Présidente

Séance qui doit mener à la désignation des personnalités extérieures, pour que lors du prochain CVU du 22 juin on puisse élire le VP CVU et le VP étudiant.

A compter du 1er septembre 2022, tous les conseils de l'établissement, fonctionneront de manière alternée entre Metz et Nancy. Cela exige des aménagements logistiques, avec le choix des salles. Je souhaite que soit mis en place des navettes entre Metz et Nancy.

Construction du projet d'établissement dans les mois qui viennent : ce qui sert de base à la démarche de contractualisation avec l'Etat (partie formation avec l'accréditation et la partie recherche et avec l'accréditation)

VELO va alimenter la construction du projet d'établissement (schéma directeur) enjeux pour la vie étudiante mais aussi la vie des personnels.

Lien social qui s'est délité, distendu avec le covid. L'enjeu pour le CVU : reconstruire le vivre ensemble.

Les événements repartent que ce soit sur le plan de la vie étudiante ou animations proposées par l'établissement. La certification obligatoire en anglais est tombée en Conseil d'Etat cette semaine pour les licences et les BUT

La Présidente propose un tour de table, afin que les élus et les personnes invitées (représentants des directions) se présentent.

### 2. Avis sur la désignation des personnalités extérieures du conseil

Les personnalités extérieures peuvent être désignées directement par la Présidente de l'UL mais elle souhaite que ce soit le conseil qui propose les personnalités extérieures et la Présidente suivra la décision du conseil.

Travail de consensus parfois avec des petits écarts.

Règles relatives à la désignation :

- parité femmes (2) hommes (2) autant de femmes que d'hommes au sein des personnalités extérieures

|   |  |
|---|--|
| 1 | Compte rendu syndical par le SNPTES du CVU de l'UL du 10 juin 2022 |
|---|--|

- ni personnel, ni étudiant, ni électeur à l'UL (y compris une activité accessoire pour des personnes qui effectuent plus de 64 heures de TD, elles seraient considérées comme en fonction à l'UL)
- représentation d'une activité autre que l'enseignement et la recherche universitaire
- catégories obligatoires : personnes morales (collectivités, institutions et organismes qui désignent nommément la personne qui les représente en tenant compte de la représentation par sexe) ; personnes physiques choisies à titre personnel

Propositions à titre institutionnel : CROUS Lorraine, MGEN

Propositions à titre individuel : Sandrine DELACOTE, directrice MDE Epinal

Johan CHANAL, chargé de mission politique de la ville au sein de l'association Citoyens et Territoires Grand est et membres de RESF

Paul-Emile Fourny, directeur artistique de l'Opéra-Théâtre de l'Eurométropole de Metz

Crous Lorraine : 1 femme

Discussion sur la pertinence de garder la MGEN pour garder les 3 propositions individuelles. Pulsar souhaite le garder pour le côté institution et le symbole.

C'est un partenaire de l'UL, mais son représentant était peu actif. Partenaire local sur des manifestations, financeur de plusieurs activités proposés aux étudiants.

Avant de passer au vote, la Présidente finalise la proposition issue des discussions entre les élus :

personnes morales

- CROUS
- MGEN

personnes physiques choisies à titre personnel

- Sandrine Delacote (MDE Epinal)
- Johan Chanal (association Citoyens et Territoires) dont la présence est plus certaine en conseil que celle du directeur de l'Opéra de Metz.

18 votants avec les procurations : unanimité

**Prochains CVU :**

- mercredi 22 juin 2022 à 8h30 jusqu'à 10h : désignation VP CVU + comité sport et comité permanent  
de 10h à 12h salle Daum : temps d'échange entre les membres élus du CVU et les services d'appui à la vie universitaire  
Déjeuner commun de 12h à 14h  
séance commune au CF et au CVU à 14h : élection du VP étudiant
- CVU le 4 juillet à Metz - salle Ferrari